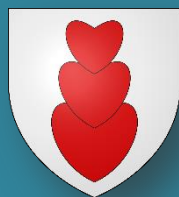


RÉGUISHHEIM



Info Rexa {Lettre d'information} n°19/IV
Octobre 2023



L'édito du Maire

MAIRIE

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél. 03.89.81.02.50
Courriel : info@reguisheim.alsace
Site internet : reguisheim.alsace
Lundi - mercredi - jeudi :
10 h -12h et 16h -18h
Mardi : 16h-18h
Vendredi : 8h-12h – 14h-16h

ECOLES

Ecole maternelle : 03.89.81.74.11
Ecole Élémentaire Les Tilleuls : 03.89.81.06.32
Périscolaire : 09.82.26.47.96

ASSISTANTES SOCIALES

ENSISHEIM : Mme Céline COLOTTI-VINCENT
tél. 03.89.81.13.33
Mme Audrey SCHUH (pôle gérontologique)
tél. 03.89.49.67.20

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

2 rue du 6 février
68190 ENSISHEIM
03.89.83.42.42

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Les Amis du livre)

Rue du Centre
Horaire d'ouverture :
Mercredi : 14h-16h
Vendredi : 17h-19h

DÉCHÈTERIE ENSISHEIM

Rue Jacqueline Auriol 68190 ENSISHEIM
tél : 03.89.26.36.26
Lundi : 14h-18h
Mardi : fermé
Mercredi et samedi : 9h-12h et 13h-18h
Jeudi et vendredi : 14h-18h

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél : 03.89.81.73.61

PHARMACIE DE GARDE

N° Audiotel 3237 - www.3237.fr

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro unique européen

Chères Réguisheimois, Cher Réguisheimois,

La fraîcheur est arrivée, avec l'hiver et ses festivités en point de mire. Mais pour l'heure, l'actualité n'invite toujours pas à l'optimisme mais à l'inquiétude.

Le dramatique conflit au Proche Orient a médiatiquement occulté celui en Ukraine. Toutes ces victimes civiles, toutes ces destructions sont aussi inacceptables qu'inhumaines. Fervent humaniste, j'apporte tout mon soutien aux peuples opprimés, de toutes les confessions. Certaines élites aiment à décrier notre pays et usent du procédé abject de diviser notre nation et les peuples qui en font la force. Restons unis contre les porteurs de haine. Nous souhaitons tous vivre longtemps, paisiblement, en bonne santé, dans un pays, dans notre village où règne la concorde et la bienveillance. Apportons-y les ingrédients au quotidien !

J'ai bien évidemment une pensée pour nos enseignantes et enseignants qui par leur travail journalier auprès de nos enfants posent les fondements de l'éducation, de la formation, du civisme et du vivre ensemble. Ils/elles sont la pierre angulaire de notre nation, de notre chère démocratie. Après Samuel Patty, je pense au professeur Bernard d'Arras, lâchement assassiné, foudroyé par le terrorisme.

Plus localement, au détour de conversations, vous me faites part de l'impact du coût de la vie, qui tel un uppercut, ne cesse d'assommer votre quotidien. A ce sentiment s'ajoute celui de l'incompréhension quant au manque de respect de nos institutions, ce fléau qui gangrène et déstabilise notre pays. Enseignants, forces de l'ordre, élus, ne sont plus respectés. Notre France est en déclin. Rarement notre pays ne s'est retrouvé en telle situation.

Ce que nous réserve cette fin d'année est une question à laquelle je me garderais de répondre, tellement l'actualité peut faire chavirer les choses. Je garde néanmoins espoir, toujours, car il fait vivre et j'agis en ce sens avec mon équipe municipale, les élus, les agents de la commune, le monde associatif local.

Nous sommes heureux et fiers de vous proposer la place de l'église, la place de la mairie, le jardin de l'église entièrement réhabilités avec des matériaux plus écologiques, des enrobées novateurs permettant l'infiltration des eaux pluviales. Les anciens arbres malades ont et seront progressivement remplacés par de nouvelles essences plus adaptées et résistantes au changement climatique. Nous avons voulu redessiner un centre bourg plus vert, accessible à toutes et à tous, propice aux moments de quiétudes et de flânerie. Pour le bien-être de tous, surtout de nos enfants, pour la maternelle, pour le périscolaire, j'ai décidé d'interdire aux animaux le jardin de l'église. Je souhaite que cet endroit soit plein de vie, d'animations de nos écoles, de nos associations, de notre église. Que ce lieu permette de s'y rencontrer, d'échanger, de jouer, sans se soucier des déjections canines déjà bien trop nombreuses par ailleurs. Nos trottoirs sont trop souvent considérés comme des crottoirs, malgré la communication et la mise en place de dispositifs dédiés. Je n'hésiterais pas à utiliser mes pouvoirs de police pour faire respecter ces lieux rénovés.

Au niveau réalisation, la cour de notre école maternelle a également fait peau neuve et un nouveau préau sera installé dans les prochaines semaines pour affronter au mieux les aléas météorologiques, hivernaux et estivaux. Au niveau projets à court terme, je souhaite mener une réflexion quant à la réhabilitation de notre ancienne salle polyvalente. Avec plus de modularité et une meilleure isolation thermique, elle permettra d'accueillir nos enfants dans de meilleures conditions, de proposer des événements au village que l'exiguïté de la Maison pour Tous rend impossible. La maison médicale est toujours sur l'ouvrage, avec la collaboration de notre pharmacienne. Je vous réserve la primeur des nouveaux projets pour le début d'année prochaine.

En attendant, à Réguisheim, la fin d'année sera riche en événements et je m'en réjouis. Les 4 et 5 novembre, le salon des artistes, la cérémonie du 11 novembre célébrée entre notre commune avec Ensisheim, l'inconditionnel théâtre alsacien, l'immanquable marché de Noël les 2 et 3 décembre et toujours notre traditionnel repas des Aînés le dimanche 10 décembre.

Je vous souhaite une belle fin d'année, à l'unisson et à l'écoute les uns des autres.

Prenez soin de vous et des autres.

Frank PAULUS

Compte rendu des décisions du Conseil Municipal du 20 septembre 2023

• Bail emphytéotique entre la commune et la Société TRYBA ENERGIE

Dans le cadre du projet de parc photovoltaïque sur la commune, est proposé au conseil municipal un bail emphytéotique entre la commune et la société EPV1 (TRYBA énergie) ayant son siège social au 22 A rue de Gumbrechtshoffen à 67110 GUNDERSHOFFEN.

Les travaux devraient commencer fin 2023 et les conditions essentielles du bail sont les suivantes :

- Objet du bail : construction d'une centrale photovoltaïque au sol d'une surface de 19ha 69a 98ca pour la tranche 1 et 4ha 17a 70ca pour la tranche 2 sur les parcelles section 62 n°70/27 (1 ha) et n°78/27 (23ha 87a 68ca), lieudit Mittlere Hart, et l'exploiter ensuite.

- Durée du bail : 30 ans à compter du démarrage des travaux sans tacite reconduction.

- Redevance annuelle : 165 000 € HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de l'approbation du bail et d'autoriser M. le Maire à signer le bail emphytéotique.

• Reconduction des lots de chasse

Les baux de chasse sont renouvelés tous les 9 ans. Pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033, il a été décidé par 17 voix pour, de reconduire les baux des 3 lots de chasse comme suit :

Lot n° 1 : reconduction à l'identique à 1 050 € par an au profit de l'Association de Chasse Les Vieux Brocards.

Lot n° 2 : 9 000 € par an au profit de M. Pierre-Jacques STADLER.

Lot n° 3 : 15 000 € par an au profit de l'Association de Chasse Réguisheim Lot 3

• Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a institué, par délibération en date du 31 mars 2015, un dispositif de fonds de concours permettant d'attribuer à ses communes membres, une aide financière visant à soutenir la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement participant à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Pour rappel, le montant annuel est de 29.937,78 €. Le solde pour la commune de Réguisheim s'élève à ce jour à 136.808,04 €. Au titre de l'année 2023, le conseil municipal propose à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin le projet suivant :

Renouvellement du réseau d'eau potable rue de la Gare

M. le Maire rappelle que ce projet consistait à remplacer une conduite fortement obstruée. La mise en oeuvre de ce projet a permis notamment d'assurer la sécurité incendie de ce côté du village.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal accepte la proposition de solliciter l'attribution et le versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, correspondant à l'exercice 2023 pour financer le projet susvisé

Le plan de financement pour le projet susvisé est le suivant :

Ressources	Montant (en HT)	Taux
Etat – Dotation de soutien à l'investissement local	48.000,00 €	43,64%
Fonds de concours Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin	30.999,99 €	28,18%
Commune de Réguisheim	31 000,01 €	28,18%
COÛT TOTAL	70.033,72 €	100%

• Achat d'un véhicule communal

M. le Maire indique que trois marques ont été sollicitées, Ford, Peugeot et Renault.

La première n'a pas donné suite. Il détaille les caractéristiques techniques des véhicules Peugeot et Renault.

- Peugeot Expert au prix de 31 916,76 € T.T.C.

- Renault Trafic Fourgon au prix de 32 498,48 € T.T.C.

M. le Maire indique que le véhicule Peugeot est déjà immatriculé depuis environ 6 mois. Il serait immédiatement disponible. La garantie constructeur serait de fait réduite. Le véhicule Renault serait neuf et disponible d'ici fin d'année.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de retenir l'offre de Renault.

- **Instauration d'un forfait d'enlèvement pour prise en charge de dépôts sauvages**

Les dépôts sauvages d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit (ordures ménagères, déchets verts, encombrants, cartons, gravats...) ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Constatation faite que certaines personnes indécoutes se débarrassent de leurs ordures dans les endroits publics, le Maire propose de facturer au contrevenant qui sera identifié, un forfait d'enlèvement et d'élimination par le service technique de la commune, de leur dépôt illicite. Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés : d'instaurer un tarif forfaitaire de 500 € pour la prise en charge de tous types de dépôts sauvages par le service technique de la commune aux fins d'élimination, lorsque le contrevenant est identifié, de refacturer au contrevenant les frais de traitement en plus du tarif forfaitaire, de charger le Maire ainsi que les gardes-champêtres de la Brigade Verte de l'application de la présente délibération, d'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à sa bonne exécution.

- **Don aux Restos du Cœur**

La situation financière et l'utilité publique de Restos du Cœur sont rappelées. M. le Maire propose le versement de 300 €. M. HASSENFRTZ Eric souligne que les aides obtenues par les Restos du Cœur depuis la convocation, permettent à l'association de survivre cette année mais souligne l'utilité de la soutenir. Cette nécessité est confirmée et il est proposé de porter cette aide à 500 €.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de faire un don de 500 € aux Restos du Cœur.

- **Don pour le Maroc et la Libye**

Les situations dramatiques rencontrées au Maroc et en Libye ne doivent pas nous laisser indifférents.

M. BOSSERT Jean-Luc souligne que le Maroc ne veut pas de notre aide. A l'instar de l'aide apportée au peuple ukrainien via un FACECO, il est proposé de verser 300 € au Maroc et 300 € à la Libye.

M. SCHMITT Yannick fait remarquer que les dons étaient plus élevés pour la Turquie et l'Ukraine.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de faire un don de 300 € au Maroc et 300 € via le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

- **Demande de subvention de l'association Gymnastique Volontaire**

M. le Maire fait part de la demande de subvention exceptionnelle afin d'acquérir du matériel manquant.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'accorder la subvention de 900 € à l'association.

Les écoles

Départ à la retraite de Marie-Rose MEYER

Après 40 années passées au service de l'école maternelle du village, Marie-Rose a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} novembre 2023.

La commune a organisé un petit pot de départ en son honneur.

Ont été invités à ce pot, tous les agents communaux, les conseillers municipaux, tous les enseignants qui ont travaillé avec Marie-Rose durant toute sa carrière, des anciens élèves, les enfants de sa classe depuis la rentrée de septembre ainsi que sa famille et ses amis.



Quelques événements de septembre et octobre 2023

Bura Fascht des 9 et 10 septembre

La 2^{ème} fête des agriculteurs organisée par l'association d'Rahmasser Bura a encore été un réel succès. Tout au long de ces deux journées de fête, de nombreuses activités ont été proposées, telles que LOCAGONFLE pour les enfants, poney parc, ferme pédagogique, marché paysan, exposition de tracteurs anciens, exposition des aviculteurs d'Ensisheim et restauration : tartes flambées, saucisses, crêpes, buvette. Le samedi soir à 22 h, un feu d'artifice a illuminé le ciel de la rue de la Forêt, le dimanche midi, repas dansant. Ces 2 journées ont été clôturées par un petit spectacle du Paradis des Sources.



Journée du patrimoine du 17 septembre



65 visiteurs entre 10h et 17h. Ils sont arrivés en famille, en couple ou en solitaire. 65% venant de Réguisheim ; 20% d'Ensisheim, 6% de Freiburg ou Breisach, 3% de Colmar et divers d'Illzach, de Gundolsheim.

Les remarques exprimées : visite très intéressante... c'est très beau d'en haut ! Beaucoup de curiosités pour déchiffrer les inscriptions gravées sur les pierres, avec des noms d'artisans tailleur ou charpentier.. Après visite de la Tour, redécouverte de l'église, déambulation dans la sacristie ou devant la magnifique chair, avec arrêt devant les tableaux de peinture suisse de 1891, ou en extase devant l'armoire-horloge Ungerer de 1889.

Durant toute l'après-midi, la visite de l'église a été embellie par un récital d'orgue démesuré de toute beauté. Vers 15h30, l'équipe Weber-vidéo a filmé tous les espaces et recueilli les expressions des présents. Les derniers visiteurs sont arrivés à 16h30, et après leur visite complète, nous avons pu replier parasol, table et chaises, éteindre les circuits électriques et tourner les clés des portes, il était juste 17h. Un sentiment de simple réjouissance offert gratuitement à toute personne respectueuse du patrimoine ancien.

Foulées de l'III 2023

Le dimanche 8 octobre a eu lieu la 2^{ème} édition des Foulées de l'III.

Plus de 300 coureurs ont traversé le village entre 9 h et 11 h.



Grands anniversaires de novembre et décembre 2023

NOVEMBRE

FOHRER René	70 ans	12
SAIDANI Denise	70 ans	15
BILLEY Marie-Josée	71 ans	11
HORMAECHE Bernard	74 ans	20
BARBICHE Andrée	75 ans	30
MEY Isabelle	75 ans	06
SCHOENY Marie-Hélène	76 ans	03
SUTTER Nicole	76 ans	08
KIEFFER Marcel	77 ans	27
FISCH Marlyse	77 ans	28
WEISS Marie Augustine	78 ans	21
THIERY Françoise	79 ans	05
FOHRER Hubert	81 ans	03
ROMERA Yolande	82 ans	13
HALLER Marthe	82 ans	25
HAMM Marie-Rose	86 ans	01
LOCANE François	86 ans	25
GARZETTA Marguerite	87 ans	22
FRIEDMANN Denise	90 ans	02

DECEMBRE

MILIGHETTI Pascal	70 ans	08
DRAN Joëlle	70 ans	09
RUDOLF Joseph	70 ans	10
FRANCOIS Christian	70 ans	17
BONHOMME Denise	71 ans	03
FERRE Danièle	72 ans	06
BIANCHI Jean-Jacques	72 ans	18
SZABELSKI Guy	73 ans	11
HEINRICH Liliane	76 ans	29
ANGSELL Jean-Louis	77 ans	04
SCHREIBER Mathieu	77 ans	18
GASCHY Yvette	77 ans	22
PEREZ Renée	78 ans	16
LISCH Nicolas	80 ans	15
GANTER Gabrielle	80 ans	20
JECKO Marguerite	80 ans	27
FIGENWALD Elise	80 ans	30
FALCH Geneviève	84 ans	10
PETER Marie-Thérèse	85 ans	14
HAEFFLINGER Francine	89 ans	17
GERBER Simone	89 ans	12
ACKERMANN Alice	94 ans	14

La liste complète des anniversaires est disponible dans le Pont de Rexa de l'année, consultable sur le site internet de la commune : reguisheim.alsace

Halloween

Chères petites sorcières, chers petits diabolins, chers petits et grands enfants du village,
Le Conseil Municipal, armé de friandises, vous donne rendez-vous

LE MARDI 31 OCTOBRE 2023
de 10h00 à 12h30 à la mairie
pour maquiller les enfants
et de 17 h 30 à 18 h 30 dans la cour de l'école maternelle
pour affronter vos sorts...



Préparez vos déguisements les plus terrifiants et rejoignez-nous !
Les friandises seront distribuées en sachets préemballés.

Une petite buvette sera proposée par l'association « D'Rahmasser Bura ».

JOYEUX ANNIVERSAIRE



Repas des aînés

Dimanche 10 décembre 2023 à l'Espace des 3 Cœurs
L'invitation sera transmise prochainement aux intéressés.



Vœux du Maire

Réception prévue le vendredi 5 janvier 2024
à l'Espace des 3 Cœurs.

Parole aux associations

CLUB PHILATELIQUE

Le Club Philatélique de Réguisheim avec la participation de la commune vous invite au salon des artistes à l'Espace des 3 Cœurs de Réguisheim. Ce salon aura lieu le samedi 4 novembre de 14 h à 18 h et le dimanche 5 novembre de 10 h à 17 h. Vous avez des talents artistiques ou artisanaux, venez partager et exposer le fruit de votre passion. Si cela vous intéresse, contactez Mme Blanche ILLINGER, Tél : 03.89.81.10.03

REXER RAH'MASSER THEATER

L'association propose une comédie en 3 actes de Martine MILLITHALER. La pièce intitulée « REXER JO 2023 » sera présentée à l'Espace des 3 Cœurs aux dates suivantes :

Vendredi 17 novembre à 20h15, Samedi 18 novembre à 20h15, dimanche 19 novembre à 14h30

Vendredi 24 novembre à 20h15 et samedi 25 novembre à 20h15.

Réservations au tabac SCHMITT. Tél : 03.89.81.78.24 ou 06.72.80.10.05

OMSAL

L'OMSAL organise son traditionnel marché de Noël les 2 et 3 décembre 2023 à l'Espace des 3 Cœurs. Au programme du samedi la présence du Père Noël de 15h30 à 17 h. Le dimanche, les accordéonistes de Réguisheim ainsi que la chorale Sainte Cécile animeront le repas proposé par l'OMSAL.

Un concours est proposé à nos artistes en herbe : "Fabrique ta couronne", ce concours est ouvert aux enfants de Réguisheim âgés de 3 à 10 ans.

La Ludothèque sera présente le samedi 2 décembre de 14 h à 18 h pour proposer une animation jeux. Un flyer avec le programme détaillé du weekend sera distribué prochainement.

En bref :

Programme de la cérémonie du 11 novembre

10 h : Messe du souvenir en l'Eglise St-Etienne

11h15 : Cérémonie commémorative devant le monument aux morts.

Banque Alimentaire 2023.

Elle aura lieu cette année, les jeudis 23 et 24 novembre. Les denrées pourront être déposées au magasin VIVAL.

Tournée des Père Noël en motos

Cette année, la tournée a lieu exceptionnellement une semaine après le marché de Noël de Réguisheim.

RDV est donc donné le **samedi 9 décembre à 17 h 10 sur la Place de l'Eglise.**

Battues de chasse

Les locataires des lots de chasse vous informent des dates de battues :

Lot N° 1 : Côté Ouest du village (vers Merxheim).

Gros gibiers : Les dimanches 19 novembre, 3 et 17 décembre 2023, 14 et 28 janvier 2024

Petits gibiers : les samedis 28 octobre, 4 et 25 novembre et 9 décembre 2023

Lot N° 2 : côté Ouest du village vers Ungersheim

Les 28 et 29 octobre, les 4 et 5 novembre, 25 et 26 novembre, 2 et 3 décembre 2023



Passage à l'horaire d'hiver



N'oubliez pas le changement d'heure le 29 octobre !